

Laurent MERIQUE
Secrétaire Général
☎ 06 62 65 19 68

Paris, le 24 mars 2011



Mesdames les Sénatrices et Messieurs les Sénateurs,

Vous avez décidé de mettre en place une commission d'enquête concernant Pôle Emploi. En tant que seul syndicat d'entreprise indépendant et libre, ne bénéficiant d'aucune subvention de l'état et de l'employeur, nous nous devons de vous alerter sur la gravité de la situation dans laquelle se trouve notre Etablissement.

Aux yeux des Français, Pôle Emploi est moins populaire et moins médiatisé que France Telecom... mais la triste réalité est bien aussi présente avec son lot de drames humains au caractère irréversible.

Pôle Emploi, c'est le mariage précipité entre l'ASSEDIC et l'ANPE gérant les fonds de l'Etat et des Allocataires, un grand service de placement dont la vocation est d'une autre nature.

L'idée de réunir ces deux entités était certes intéressante, elle avait d'ailleurs été évoquée depuis 1976, mais ne s'était jamais concrétisée. Aujourd'hui, c'est dans la précipitation que le gouvernement a décidé de faire travailler ensemble ces deux services très pointus et d'utiliser l'expertise reconnue de ces deux grands spécialistes. Cependant, nos dirigeants ont décidé de tout niveler par le bas et de transformer les collègues spécialistes dans leurs domaines respectifs, à savoir le placement et l'indemnisation des demandeurs d'emploi, en mauvais généralistes.

Imaginez un conseiller placement maîtrisant très bien son métier (le placement, l'entretien, le marché de l'emploi, son bassin d'emploi, ses portefeuilles de demandeurs d'emploi et d'entreprises) devant du jour au lendemain avec quatre jours de formation maîtriser également le travail particulièrement complexe de l'indemnisation en oubliant que les collègues ex ASSEDIC ont bénéficié de 5 à 6 mois de formation pour acquérir les compétences indispensables à toutes les tâches de l'indemnisation !! à partir d'un certain nombre de texte à mettre en œuvre !

Un autre problème gêne le fonctionnement de Pôle Emploi : c'est la culture du chiffre à tout prix qui s'est amplifiée avec la fusion. Par tous les moyens il faut faire du « *chiffre* », avec des échéances de plus en plus courtes ! Mais attention, le SNAP souhaite vous alerter sur le fait que nous ne sommes pas une grande surface qui gère des boîtes de conserve, chaque jour ce sont des milliers d'ETRES HUMAINS que nous recevons avec leurs difficultés de recherche d'emploi, leur détresse et parfois exaspérés en se montrant agressifs ! Pour mémoire, le droit au travail est bien inscrit dans la constitution mais les réalités sont toutes autres !!!

Comment voulez vous recevoir et conseiller correctement chaque mois des demandeurs d'emploi quand vous en comptez plus de 200 dans votre portefeuille ? Ou est la promesse de nos dirigeants qui fixaient ce ratio à 60 demandeurs d'emploi par conseiller !!!! Imaginez que vous soyez contraint de recevoir 200 personnes individuellement chaque mois !

Arrêtons de lancer des expériences à la hussarde. "Des centaines de milliers de demandeurs d'emploi de longue durée devraient être reçus dans les semaines à venir pour que leur soit proposé une formation ou un emploi" ! Avec quels moyens ? Avec quels effectifs ? Doit-on laisser les chantiers en cours pour se consacrer dans l'urgence à cette nouvelle décision ?

Les agents de Pôle Emploi sont désabusés, fatigués de travailler dans l'urgence. Ils écopent avec toute leurs forces mais la fuite est trop grande et le navire "Pôle Emploi" est en train de prendre l'eau avant même d'avoir été achevé !

Prenez le temps de lire tous les rapports sur les conditions de travail à Pôle Emploi, ils sont alarmants, nous aimerions croire à l'efficacité de votre commission d'enquête, mais nous, responsables syndicaux, nous crions dans le désert politique depuis des années!!

Nous restons disponibles pour répondre ou participer à la commission que vous avez eu l'excellente idée de créer.

Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs vous pouvez sauver Pôle Emploi mais il y a URGENCE !! Nous sommes prêts à vous apporter notre éclairage et à vous aider dans cette mission.

Comptant sur votre attention, nous vous prions de croire Mesdames les Sénatrices et Messieurs les Sénateurs, à l'expression de notre très haute et respectueuse considération

Laurent MERIQUE